

Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel  
Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2024

**Comité Syndical du 16 octobre 2024**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
BOUZEL-VASSEL  
S.I.BO.VA.  
Mairie de BOUZEL  
1 Place de la Mairie  
63910 BOUZEL  
04.73.68.11.67

Le 09 octobre 2024

Mme la Présidente du S.I.BO.VA.

à

Mesdames et Messieurs les Délégués  
du Comité Syndical

09REUCS

**OBJET :** Réunion du Comité Syndical

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Syndical du S.I.BO.VA. aura lieu en Mairie de BOUZEL, **salle du rez-de-chaussée, le :**

**⇒ Mercredi 16 octobre 2024 à 19 heures 30**

Dans toute la mesure du possible, je vous demande de bien vouloir assister à cette séance au cours de laquelle seront débattues les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :

- *Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;*
- *Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent (transmis par mail) ;*
- *Admission en non-valeur de produits irrécouvrables par le syndicat;*
- *Questions et informations diverses.*

Veuillez croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

La Présidente,

Isabelle BARD



# Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel

## Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2024

Le 16 octobre 2024 à 19h30, le Comité Syndical du S.I.BO.VA., dûment convoqué, s'est réuni en Mairie de BOUZEL, sous la Présidence de Mme BARD Isabelle, Présidente du Syndicat.

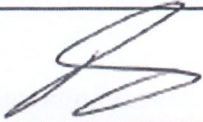
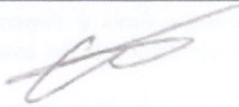
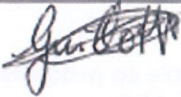
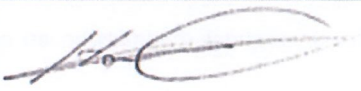
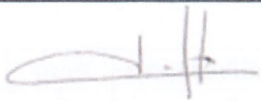
**Étaient présents** : Mme BARD Isabelle ; M. ESCARPA Ludovic ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. HAMELIN Cédric ; M. JAFFEUX Nicolas.

**Était excusé** : Mme DELARBRE Suzanne (pouvoir à Mme BARD Isabelle).

**M. HAMELIN Cédric** a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Réunion du 16.10.2024

### Liste des membres présents

| Nom Prénom       | Signature                                                                            |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| BARD Isabelle    |    |
| DELARBRE Suzanne |   |
| ESCARPA Ludovic  |  |
| GUILLOT Nathalie |  |
| HAMELIN Cédric   |  |
| JAFFEUX Nicolas  |  |

24J16\_01

**N° -01-/2024 - Approbation du procès-verbal de séance du Comité Syndical précédent**

Le procès-verbal du comité syndical en date du 05-06-2024 est approuvé à l'unanimité.



# Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel

## Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
BOUZEL-VASSEL  
S.I.BO.VA.  
Mairie de BOUZEL  
1 Place de la Mairie  
63910 BOUZEL  
04.73.68.11.67

Envoyé en préfecture le 21/10/2024  
Reçu en préfecture le 21/10/2024  
Publié le 29 OCT. 2024  
ID : 063-256302340-20241018-24J16\_02-DE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU S.I.BO.VA.

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Date de convocation | 09-10-2024 |
| Séance du           | 16-10-2024 |

Le 16 octobre 2024 à 19h30, le Comité Syndical du S.I.BO.VA., dûment convoqué, s'est réuni en Mairie de BOUZEL, sous la Présidence de Mme BARD Isabelle, Présidente du Syndicat.

**Étaient présents :** Mme BARD Isabelle ; M. ESCARPA Ludovic ; Mme GUILLOT Nathalie ; M. HAMELIN Cédric ; M. JAFFEUX Nicolas.

**Était excusé / absent :** Mme DELARBRE Suzanne (pouvoir à Mme BARD Isabelle)

**M...HAMELIN Cédric** a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

*Thème : 7.1. Décisions budgétaires*

24J16\_02

#### **N° -02- /2024 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables par le syndicat**

Madame la Présidente présente au Comité Syndical un état de produits irrécouvrables émis par M. le Receveur Municipal en date du 27 septembre 2024, concernant les services de l'A.L.S.H BOUZEL-VASSEL.

Il s'agit d'un état de poursuites émis à l'encontre de débiteurs restés sans effet pour des prestations facturées par le syndicat sur les exercices 2019 à 2022, dont le montant s'élève à 726,10 €.

Le Comité Syndical, délibérant à ce sujet :

**- décide à l'unanimité d'admettre en produits irrécouvrables** une partie du montant de la dette qui s'élève à un total de 725,11 €.

Pour constater l'écriture, un mandat d'admission en non-valeur sera émis à l'article 6541 du Budget Primitif 2024.

| N° délibération | Voix délibérantes | Pour | Contre | Abstention |
|-----------------|-------------------|------|--------|------------|
| 24J16_02        | 6                 | 6    |        |            |

**POUR COPIE CONFORME, à BOUZEL le 18 octobre 2024.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission en Préfecture.

**Le secrétaire de séance,**

**La Présidente,**



Syndicat Intercommunal Bouzel-Vassel  
Procès-verbal du Comité Syndical - Année 2024

**PV-24J16\_CS**

**A - Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical**

-Avancement de grade de Ségolène MATUSSIÈRE au 01/09/2024, elle est désormais Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**B – Questions et informations diverses**

-Mme BARD présente un projet de délibération, qu'il conviendra de soumettre au Comité Social et Technique du Centre de Gestion, pour la mise en place d'un contrat en alternance ;

-La commande du matériel subventionné par la CAF a été passée au mois d'août ; à ce jour il manque la livraison des chaises pour pouvoir demander le versement de la subvention à la CAF ;

-Un point est fait sur :

- la situation budgétaire au 16/10/2024 ;
- les restes à recouvrer au 30/09/2024 ;

-Arrivée, à la rentrée de septembre, d'une nouvelle enseignante sur l'école de Bouzel ;

-Formation d'un agent de Bouzel en septembre sur « L'hygiène des aliments en distribution de repas » ;

-Formation de deux agents de Bouzel en octobre sur « PSC recyclage » (prévention et secours civiques) ;

-Bilan de l'enquête de juin 2024. En ce début d'année, les parents sollicitent l'ouverture de l'ALSH le mercredi après-midi ;

-Avant la fin d'année, le S.I.BO.VA devra se prononcer sur le choix de l'adhésion ou non au contrat collectif proposé par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme au niveau du risque « prévoyance » (maintien de salaire). Dès que tous les éléments seront connus, une réunion sera programmée.

**Fin de séance 20h45**

| "ACTES" | Date     | Objet                                                                                                                                                  | Numéro d'ordre | Page |
|---------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|
| 3.5     | 16.10.24 | Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent                                                                                              | 24J16_01       | 49   |
| 7.1     | 16.10.24 | Admission en non-valeur de produits irrécouvrables par le syndicat                                                                                     | 24J16_02       | 50   |
| SO      | 16.10.24 | A - Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical<br>B - Questions et informations diverses | PV24J16_CS     | 51   |

Le secrétaire



La Présidente

